

Informations de base	
2018/2046(BUD) BUD - Procédure budgétaire Budget général 2019: toutes sections Subject 8.70.59 Budget 2019	Procédure caduque ou retirée

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e) Date de nomination
	BUDE Comité de conciliation budgétaire	RÜBIG Paul (PPE) VIOTTI Daniele (S&D)	04/12/2017 04/12/2017
	Commission au fond précédente		Rapporteur(e) précédent(e) Date de nomination
	BUDG Budgets	RÜBIG Paul (PPE) VIOTTI Daniele (S&D)	04/12/2017 04/12/2017
	Commission pour avis précédente		Rapporteur(e) pour avis précédent(e) Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	BENIFEI Brando (S&D)	22/02/2018
	DEVE Développement	LIETZ Arne (S&D)	19/04/2018
	INTA Commerce international	(THE EARL OF) DARTMOUTH William (EFDD)	21/03/2018
	CONT Contrôle budgétaire	ZELLER Joachim (PPE)	18/04/2018
	ECON Affaires économiques et monétaires	NIEDERMAYER Luděk (PPE)	23/01/2018
	EMPL Emploi et affaires sociales	ULVSKOG Marita (S&D)	15/03/2018

	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		VĂLEAN Adina (PPE)	20/03/2018
	ITRE Industrie, recherche et énergie		GEIER Jens (S&D)	06/03/2018
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		SELIMOVIC Jasenko (ALDE)	21/03/2018
	TRAN Transports et tourisme		TELIČKA Pavel (ALDE)	09/04/2018
	REGI Développement régional		VAUGHAN Derek (S&D)	20/02/2018
	AGRI Agriculture et développement rural		VALCÁRCEL SISO Ramón Luis (PPE)	21/02/2018
	PECH Pêche		CADEC Alain (PPE)	24/01/2018
	CULT Culture et éducation		LØKKEGAARD Morten (ALDE)	22/02/2018
	JURI Affaires juridiques		SVOBODA Pavel (PPE)	09/07/2018
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		CHRYSOGONOS Kostas (GUE/NGL)	19/03/2018
	AFCO Affaires constitutionnelles		HÜBNER Danuta Maria (PPE)	21/03/2018
	FEMM Droits de la femme et égalité des genres		BJÖRK Malin (GUE/NGL)	24/01/2018
	PETI Pétitions		EVI Eleonora (EFDD)	22/02/2018
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil		Réunions	Date
	Agriculture et pêche		3642	2018-10-15
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Budget		OETTINGER Günther	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
21/06/2018	Publication du projet de budget de la Commission	COM(2018)0600 	Résumé
07/09/2018	Publication de la position du Conseil sur le projet de budget	11737/2018	Résumé
01/10/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/10/2018	Vote en commission		
11/10/2018	Dépôt du rapport budgétaire	A8-0313/2018	Résumé
22/10/2018	Débat en plénière		
24/10/2018	Décision du Parlement	T8-0404/2018	Résumé
24/10/2018	Résultat du vote au parlement		
24/10/2018	Début de la conciliation budgétaire (Parlement et Conseil)		
19/11/2018	Pas d'accord intervenu en conciliation budgétaire		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/2046(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
État de la procédure	Procédure caduque ou retirée
Dossier de la commission	BUDE/8/14877 BUDG/8/12644

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Avis de la commission		PE622.283	04/07/2018	
Avis de la commission		PE622.282	12/07/2018	
Avis de la commission		PE623.884	29/08/2018	
Avis de la commission		PE622.233	30/08/2018	
Avis de la commission		PE623.639	30/08/2018	
Avis de la commission		PE623.647	30/08/2018	
Avis de la commission		PE623.861	30/08/2018	
Avis de la commission		PE623.654	31/08/2018	
Avis de la commission		PE623.684	31/08/2018	

Avis de la commission	ECON	PE623.755	31/08/2018	
Avis de la commission	REGI	PE623.795	03/09/2018	
Avis de la commission	LIBE	PE623.736	04/09/2018	
Avis de la commission	CULT	PE623.756	04/09/2018	
Avis de la commission	DEVE	PE623.732	06/09/2018	
Avis de la commission	ITRE	PE623.785	25/09/2018	
Projet de rapport de la commission		PE626.971	27/09/2018	
Avis de la commission	CONT	PE622.320	28/09/2018	
Avis de la commission	FEMM	PE623.661	28/09/2018	
Amendements déposés en commission		PE628.526	03/10/2018	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A8-0313/2018	11/10/2018	Résumé
Texte budgétaire adopté du Parlement		T8-0404/2018	24/10/2018	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil sur le projet de budget	11737/2018	07/09/2018	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget de la Commission	COM(2018)0600 	21/06/2018	Résumé
Document de la Commission (COM)	COM(2018)0709 	16/10/2018	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Budget général 2019: toutes sections

2018/2046(BUD) - 07/09/2018 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le Conseil a adopté sa **position sur le projet de budget (PB)** pour 2019.

Pour le budget du prochain exercice, le Conseil prévoit au total :

- 164 067,94 millions d'EUR en crédits d'engagement (c/e) et
- 148 169,63 millions d'EUR en crédits de paiement (c/p).

Par rapport à 2018, les crédits d'engagement augmentent de **+2,09%** et les crédits de paiement augmentent de **+2,34 %**.

Le montant total des crédits de paiement prévus correspond à **0,90 % du revenu national brut (RNB)** de l'UE.

A. Principes directeurs : la position du Conseil sur le PB 2019 a été définie en suivant les principes directeurs consistant à établir le budget de manière prudente et à prévoir des ressources suffisantes pour **soutenir des priorités** clairement définies, tout en laissant des **marges suffisantes** sous les plafonds. Le Comité budgétaire a analysé les crédits d'engagement au titre de chaque programme et action, par ligne budgétaire, selon trois axes:

- permettre **une augmentation globale du budget 2019 d'au minimum 2 %** par rapport au budget 2018 ;
- assurer qu'aucune rubrique ne fasse l'objet d'une réduction par rapport à 2018 et qu'aucun programme ne fasse l'objet d'une diminution par rapport à cette même année, à moins que des raisons objectives conformes aux priorités politiques, n'appellent une réduction;
- établir un niveau de dépenses qui ne soit **pas inférieur à 1 % du RNB** de tous les États membres.

En ce qui concerne les **dépenses administratives**, une approche similaire, quoique plus rigoureuse, a été suivie. Toutes les institutions bénéficient d'une augmentation de leur budget annuel pour 2019. Une analyse par ligne budgétaire a permis de réduire en particulier les dépenses de personnel contractuel d'environ -1 % par rapport au budget 2018.

En ce qui concerne les **agences décentralisées**, il est suggéré de réduire le niveau général des contributions du budget de l'Union de -31,9 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement.

B. Dépenses par rubrique du cadre financier pluriannuel (2019).

Rubrique 1: Croissance intelligente et inclusive: 79,139 milliards d'EUR en c/e et 67,455 milliards d'EUR en c/p, soit une augmentation de 2,07% et de 1,25% respectivement par rapport à 2018.

1a) Compétitivité pour la croissance et l'emploi: le montant est fixé à **22,065 milliards d'EUR** en c/e, soit une augmentation de 0,29% par rapport à 2018.

La sous-rubrique se caractérise par les éléments suivants:

- établir le niveau des c/e en visant une **réduction totale de -794 millions d'EUR** des crédits demandés dans le PB 2019;
- fixer le niveau des c/p en réduisant les crédits demandés dans le PB 2019 d'un montant total de **-44,95 millions d'EUR**.

Les réductions envisagées concerneraient principalement :

- les grands projets d'infrastructures (-167,24 millions d'EUR en c/e et -0,74 million d'EUR en c/p);
- le cadre stratégique commun pour la recherche et l'innovation (-313,65 millions d'EUR en c/e et -18,29 millions d'EUR en c/p);
- le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (-274,33 millions d'EUR en c/e et -1,07 million d'EUR en c/p).

Les montants tiennent compte des réductions opérées dans les contributions accordées aux agences décentralisées, d'un montant total de -24,8 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement au titre de cette sous-rubrique.

La **marque disponible** au titre de la rubrique 1a s'élèverait à **1,016 milliard d'EUR**.

1b) Cohésion économique, sociale et territoriale: 57,073 milliards d'EUR en c/e, soit une augmentation de 2,78% par rapport à 2018.

Les caractéristiques principales de cette sous-rubrique comprennent:

- un transfert des crédits d'engagement (-40 millions d'EUR) et des crédits de paiement (-17,2 millions d'EUR) demandés dans le PB 2019 pour la proposition de révision du programme d'appui à la réforme structurelle (PARS) de la sous-rubrique 1b à la rubrique 2 ; ces crédits sont inscrits en réserve en attendant l'adoption de la base juridique révisée;
- la mobilisation proposée de l'instrument de flexibilité en vue d'assurer le financement de la prolongation du PARS pour un montant de 38,07 millions d'EUR en crédits d'engagement est par conséquent rétablie.

La **marque globale** pour les engagements est utilisée pour un montant de 231.403.236 EUR au titre de cette sous-rubrique. La marque disponible au titre de la sous-rubrique 1b serait égale à zéro.

Rubrique 2: Croissance durable - ressources naturelles: 59,689 milliards d'EUR en c/e, soit une augmentation de 0,68% par rapport à 2018.

Les caractéristiques principales de cette rubrique comprennent:

- la réduction niveau des crédits d'engagement demandés dans le PB 2019 de **-310 millions d'EUR** sur les lignes relatives à l'appui administratif, sur les lignes relatives à l'assistance technique opérationnelle et sur les lignes opérationnelles au titre du Fonds européen agricole de garantie (-340,4 millions d'EUR), du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) (-1,67 million d'EUR) et du programme LIFE (-4,1 millions d'EUR);
- la fixation du niveau des crédits de paiement en réduisant les crédits demandés dans le PB 2019 d'un montant total de -328,13 millions d'EUR, dont -340,4 millions d'EUR en ce qui concerne le Fonds européen agricole de garantie, et -1,1 million d'EUR en ce qui concerne le programme LIFE.

Les montants tiennent compte des réductions opérées dans les contributions accordées aux agences décentralisées, soit un montant de -3,83 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement au titre de la rubrique.

La **marge disponible** au titre de la rubrique s'élèverait à **654,92 millions d'EUR**.

Rubrique 3: Sécurité et citoyenneté: 3,693 milliards d'EUR en engagements, soit une augmentation de 5,73% par rapport au budget 2018.

La rubrique se caractérise par les éléments suivants:

- établir le niveau des crédits d'engagement en visant **une réduction de -35,13 millions d'EUR** au total des crédits demandés dans le PB 2019 en ce qui concerne les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, Europe créative, le programme "Droits, égalité et citoyenneté", la santé, les consommateurs, les actions financées dans le cadre des prérogatives de la Commission, le programme "L'Europe pour les citoyens", la justice et le Fonds "Asile, migration et intégration";
- fixer le niveau des crédits de paiement, en réduisant de **-3,97 millions d'EUR** au total les crédits demandés dans le PB 2019;
- inscrire en réserve les crédits d'engagement (501,11 millions d'EUR) et les crédits de paiement (140,92 millions d'EUR) demandés dans le PB 2019 pour des propositions législatives non encore adoptées. Cela concerne les propositions législatives relatives à Dublin II (eu-LISA) et Dublin II (Fonds "Asile, migration et intégration"), EURODAC (eu-LISA), le train de mesures SIS, l'interopérabilité (Europol), l'interopérabilité (eu-Lisa), le système ECRIS-TCN et l'initiative citoyenne européenne;
- la marge disponible au titre de la rubrique serait égale à zéro;
- **l'instrument de flexibilité** est mobilisé à hauteur de 892,39 millions d'EUR (-35,13 millions d'EUR) en crédits d'engagement.

Rubrique 4: Europe dans le monde: 11,077 milliards d'EUR en c/e, soit une augmentation de 10,02% par rapport à 2018. Le Conseil a proposé :

- d'établir le niveau des crédits d'engagement en visant une **réduction totale de -306,28 millions d'EUR** des crédits demandés dans le PB 2019 concernant notamment: i) l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II) (-176,8 millions d'EUR) ; ii) l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD) (-55,4 millions d'EUR); iii) la politique étrangère et de sécurité commune (-5 millions d'EUR); iv) l'assistance macrofinancière (AMF) (-20 millions d'EUR) et v) le Fonds de garantie relatif aux actions extérieures (-41 millions d'EUR).
- de fixer le niveau des crédits de paiement en réduisant les crédits demandés dans le PB 2019 d'un montant total de **-45,58 millions d'EUR** comme conséquence des réductions des crédits d'engagement.

Cela comprend l'utilisation de la **marge globale pour les engagements** pour un montant de 809,91 millions d'EUR au titre de cette rubrique. La marge disponible au titre de la rubrique serait égale à zéro.

Rubrique 5 - Administration: les dépenses administratives s'élèvent à **9,890 milliards d'EUR, soit une augmentation de 2,33% par rapport à 2018**.

La marge disponible au titre de la rubrique s'élèverait à **641,2 millions d'EUR**.

Instruments spéciaux: le Conseil a suggéré de maintenir les crédits inscrits au PB 2019 au titre de la réserve d'aide d'urgence, du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation et du Fonds de solidarité de l'Union européenne.

Budget général 2019: toutes sections

2018/2046(BUD) - 21/06/2018 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF: présentation par la Commission de sa proposition pour le projet de budget 2019 (toutes sections).

CONTEXTE : le budget pour 2019 est **le sixième de l'actuel cadre financier pluriannuel** (CFP) de l'Union qui s'étend sur la période 2014-2020 et s'inscrit dans les limites fixées par ce cadre. Il tient compte de la [résolution](#) du Parlement européen sur les orientations générales pour la préparation du budget 2019.

La proposition est fondée sur le principe que le **Royaume-Uni**, après son retrait prévu le 30 mars 2019, continuera à contribuer et à participer à l'exécution des budgets de l'UE jusqu'à la fin de 2020, comme s'il était encore un État membre.

CRÉDITS PROPOSÉS: le projet de budget 2019 (instruments spéciaux compris) se présente comme suit :

- **le total des crédits d'engagement s'établirait à 165.619,4 millions d'EUR**, ce qui correspond à 1,00 % du RNB, soit une hausse de 4.908,2 millions d'EUR (**+ 3,1 %**) par rapport au budget 2018. La marge totale qui en résulte sous le plafond des engagements du CFP s'élève à 1.142,1 millions d'EUR;
- **les crédits de paiement s'établiraient à 148.675,5 millions d'EUR**, ce qui correspond à 0,90 % du RNB et représente une **hausse de 2,7 %** par rapport aux crédits de paiement dans le budget 2018. La marge qui subsiste sous le plafond des paiements du CFP pour 2019 se chiffre à 19.344,7 millions d'EUR.

GRANDES PRIORITÉS POUR 2019: le budget proposé est axé sur la continuité et la mise en œuvre et vise à investir dans une économie européenne plus forte et plus résiliente et à promouvoir la solidarité et la sécurité de part et d'autre des frontières de l'UE.

1) Dynamiser l'économie européenne: le budget 2019 devrait continuer à stimuler les investissements et la croissance, à favoriser l'emploi, à promouvoir une réelle cohésion et une agriculture efficace au sein de l'Union, et à stimuler la compétitivité. Parallèlement, les **dimensions sociales et environnementales** devraient être intégrées dans le budget, afin d'aider les États membres à mettre en œuvre l'accord de Paris sur le climat. L'objectif est de consacrer **20 % du budget à la lutte contre le changement climatique d'ici à 2020**.

La Commission propose une enveloppe de près de **80 milliards d'EUR** en crédits d'engagement en faveur de la croissance intelligente et inclusive en vue de soutenir la croissance économique. Presque **60 milliards d'EUR** seraient consacrés à la politique agricole pour soutenir l'agriculture et la pêche, la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité, tandis que **57 milliards d'EUR** seraient consacrés à la politique de cohésion (+2,8 % par rapport à 2018).

Le projet de budget intègre la proposition de mettre en place, dans le cadre du Fonds européen de la défense, le **programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense**. Les dépenses cumulées pour ces deux actions dans le budget 2019 s'élèvent à 270 millions d'EUR. Il est également tenu compte de la proposition de la Commission de créer une entreprise commune européenne pour le **calcul à haute performance**.

Sont notamment prévus:

- un montant de 12,5 milliards d'EUR (+8,4 % par rapport à 2018) pour la recherche et l'innovation avec **Horizon 2020** et un montant de 3,8 milliards d'EUR au titre du **mécanisme pour l'interconnexion en Europe** (MIE) (+36,4 % par rapport à 2018) pour les réseaux d'infrastructures;
- un montant de 167 millions d'EUR en crédits d'engagement destiné à provisionner le fonds de garantie dans le contexte de l'accord sur l'extension du **Fonds européen pour les investissements stratégiques** (EFIS), dont l'objectif est d'atteindre 500 milliards d'EUR d'ici à 2020;
- une augmentation de 40 millions d'EUR pour l'extension du **programme d'appui à la réforme structurelle**;
- un montant de 11 millions d'EUR pour la création de **l'Autorité européenne du travail**, qui contribuera à garantir une mobilité équitable de la main-d'œuvre au sein du marché intérieur et à simplifier la coopération entre autorités nationales;
- un montant de 2,6 milliards d'EUR pour l'éducation dans le cadre du programme **Erasmus+** (+10,4 % par rapport à 2018);
- un montant supplémentaire de 233,3 millions d'EUR au profit de **l'Initiative pour l'emploi des jeunes** (IEJ), qui vise à soutenir les personnes vivant dans des régions où le chômage des jeunes est élevé, montant correspondant à celui issu du Fonds social européen.

2) Promouvoir la solidarité et la sécurité de part et d'autre des frontières de l'UE: le projet de budget 2019 vise à améliorer le traitement des dimensions intérieure et extérieure de la migration et la protection des frontières extérieures. Il propose également de nouvelles mesures pour parvenir à une union de la sécurité, réelle et efficace, ainsi qu'en matière de protection civile.

Le budget proposé tient compte de l'incidence budgétaire attendue de la proposition de la Commission de **réviser le règlement de Dublin**. Il financera également :

- le **nouveau système d'entrée/sortie** visant à renforcer la gestion des frontières,
- la mise en place du **système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages**,
- le perfectionnement du **système d'information Schengen**,
- le renforcement du **corps européen de garde-frontières et de garde-côtes**, l'Agence de l'Union européenne pour l'asile, eu-LISA et d'autres agences qui travaillent sur les questions relatives aux frontières et aux visas,
- le développement de **l'interopérabilité des systèmes d'information de l'UE** dans le domaine de la sécurité, de la migration et de la gestion des frontières.

Sont également prévus:

- un renforcement ciblé du **Fonds «Asile, migration et intégration»** de 175 millions d'EUR en vue de poursuivre le soutien aux réfugiés en Grèce;
- un montant supplémentaire de 1,5 milliard d'EUR pour la **facilité en faveur des réfugiés en Turquie** afin de continuer à financer la nourriture, l'éducation et l'hébergement des personnes qui fuient les conflits en Syrie et ailleurs (un montant supplémentaire de 500 millions d'EUR sera déjà versé au titre de l'actuel budget 2018);
- un renforcement de 100 millions d'EUR en faveur de **l'instrument européen de voisinage** pour le volet «Afrique du Nord» du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique afin de prévenir la migration irrégulière et d'améliorer la situation des migrants et des réfugiés le long de la route migratoire de la Méditerranée centrale;
- la poursuite du soutien aux États membres dans leurs efforts pour accroître la **sécurité des citoyens** dans l'UE grâce à des financements pour la coopération policière, la cybersécurité, la prévention et la répression de la radicalisation et de la criminalité, ainsi que la gestion des crises.

3) Soutien à de nouvelles initiatives: le budget prévoit aussi un soutien à de nouvelles initiatives:

- 103 millions d'EUR pour le **corps européen de solidarité**, offrant aux jeunes des opportunités de volontariat ou d'emploi dans le cadre de projets se déroulant dans leur pays ou à l'étranger;
- 50 millions d'EUR pour renforcer la **capacité de réaction face aux séismes, incendies de forêt** et autres catastrophes grâce à une réserve de capacités de protection civile au niveau de l'UE, comprenant du matériel et des équipes «rescEU»;
- 5 millions d'EUR pour la création du nouveau **Parquet européen** chargé des poursuites en matière de criminalité transfrontière, notamment la fraude, le blanchiment de capitaux et la corruption.

PRINCIPAUX ASPECTS PAR RUBRIQUE DU CADRE FINANCIER 2014-2020:

- **Rubrique 1a - Compétitivité pour la croissance et l'emploi:** les crédits d'engagement en faveur de la rubrique s'établissent à **22.860,0 millions d'EUR**. Ce montant est en hausse de 3,9 % par rapport au budget 2018. Il subsiste ainsi une marge de 222,0 millions d'EUR. Les crédits de paiement augmentent de 1,8 % et passent à 20.467,2 millions d'EUR.
- **Rubrique 1b - Cohésion économique, sociale et territoriale:** les crédits d'engagement augmentent de 2,8 %, passant à **57.113,4 millions d'EUR**, ce qui ne laisse aucune marge. Les crédits de paiement pour la rubrique dans son ensemble augmentent de 1,1% par rapport au budget 2018 et passent à 47.050,8 millions d'EUR. Les besoins pour la clôture des programmes de la période 2007-2013 devraient être en baisse. La mise en œuvre des programmes 2014-2020 atteint sa vitesse de croisière.

- **Rubrique 2 - Croissance durable: ressources naturelles:** les crédits d'engagement pour la rubrique s'établissent à **59.999,1 millions d'EUR**, soit une augmentation de 1,2% par rapport au budget 2018. Le niveau des dépenses laisse une **marge de 344,9 millions d'EUR** sous le plafond. Les crédits de paiement se chiffrent à 57.790,4 millions d'EUR, ce qui constitue une hausse de 3,0 % par rapport à 2018. Le financement des dépenses relatives au marché et des paiements directs s'élève à 43.613,4 millions d'EUR en crédits d'engagement et à 43.537,9 millions d'EUR en crédits de paiement.
- **Rubrique 3 - Sécurité et citoyenneté:** le niveau des crédits d'engagement s'établit à **3.728,5 millions d'EUR** (+ 6,7 % par rapport à 2018) soit 927,5 millions d'EUR au-dessus du plafond. Il ne subsiste aucune marge dans cette rubrique, ce qui nécessitera la **mobilisation de l'instrument de flexibilité** pour financer des actions relevant de cette rubrique, parmi lesquelles l'aide d'urgence, la relocalisation, la réinstallation, le retour et l'intégration. Les crédits de paiement s'élèvent à 3.486,4 millions d'EUR.
- **Rubrique 4 - L'Europe dans le monde:** la Commission propose des crédits d'engagements d'un montant de **11.384,2 millions d'EUR** (+ 13,1 % par rapport au budget 2018). Pour 2019, il est proposé d'utiliser intégralement la marge non allouée sous la rubrique, ainsi qu'un montant de 1.116,2 millions d'EUR issu de la **marge globale pour les engagements**.
- **Rubrique 5 - Administration:** toutes institutions confondues, si l'on inclut les pensions et les écoles européennes, augmentent de 3,0 % (les crédits de paiement augmentent eux aussi de 3,0 %), les engagements s'établissant à **9.956,9 millions d'EUR**. La marge sous le plafond de la rubrique s'élève à 829,1 millions d'EUR.

Budget général 2019: toutes sections

2018/2046(BUD) - 11/10/2018 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La commission des budgets a adopté le rapport de Daniele VIOTTI (S&D, IT) relatif à la position du Conseil sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2019.

Priorités politiques: les députés ont souligné que la lecture du budget 2019 par le Parlement reflétait pleinement les priorités politiques adoptées à une large majorité dans ses résolutions du [15 mars 2018](#) sur les orientations générales et du [5 juillet 2018](#) sur le mandat relatif au trilogue. Ils ont rappelé que la croissance durable, l'innovation, la compétitivité, la sécurité, la lutte contre les causes profondes des réfugiés et des flux migratoires, la gestion des flux de réfugiés et de migration, la lutte contre le changement climatique et la transition vers une énergie durable, et une attention particulière aux jeunes étaient au cœur de ces priorités.

Le rapport a souligné qu'avant le retrait du Royaume-Uni de l'Union, l'Union avait besoin des ressources financières nécessaires pour répondre aux attentes des citoyens, pour permettre à l'Union de relever efficacement les nombreux défis et priorités susmentionnés et pour améliorer la vie quotidienne de ses citoyens.

Coupes proposées: les députés ont exprimé leur désapprobation face au fait que le Conseil propose une fois de plus des coupes dans les programmes qui visent à rendre l'économie de l'Union plus compétitive et innovante. À cet égard, ils ont proposé de renforcer considérablement **Erasmus+** et de renforcer les programmes qui contribuent à la croissance et à la création d'emplois, notamment **Horizon 2020, le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) et le programme pour la compétitivité des entreprises et des petites et moyennes entreprises (COSME)**.

Les députés ont demandé que **toutes les réductions proposées** par le Conseil au projet de budget 2019 pour toutes les rubriques soient **réversibles**, à quelques exceptions près dans la rubrique 4 et la sous-rubrique 1b. Ils ont refusé d'accepter les réductions proposées pour les programmes présentant la plus forte valeur ajoutée européenne, par exemple ceux d'Horizon 2020 et du MIE, deux programmes déjà affectés par des redéploiements en faveur du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS), ainsi que la majorité des réductions relatives aux politiques extérieures.

Ils ont souligné que la logique qui sous-tend les réductions du Conseil n'était **pas étayée par les chiffres réels de mise en œuvre** et ne tenait pas compte de la diversité des schémas de mise en œuvre de certains programmes. Ils ont conclu que, pour financer adéquatement tous les besoins urgents et compte tenu des marges très étroites ou inexistantes sous certaines rubriques en 2019, **tous les moyens que prévoit le règlement sur le cadre financier pluriannuel (CFP) en matière de flexibilité** devraient être déployés.

Les députés espèrent que le Conseil partagera cette approche et qu'un accord sera facilement trouvé en conciliation, ce qui permettra à l'Union de se montrer à la hauteur et de relever efficacement les défis à venir, d'autant que la conciliation de cette année sera la dernière avant les élections européennes de mai 2019.

Renforcement des politiques: en ce qui concerne le chômage des jeunes, les députés ont proposé de renforcer **l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ)** au-delà du niveau proposé par la Commission.

Regrettant que le Parlement n'ait pas été dûment associé aux discussions sur l'extension de la **facilité en faveur des réfugiés en Turquie (FRT)**, les députés ont réaffirmé leur de longue date selon laquelle il ne s'agit pas de financer de nouvelles initiatives au détriment de projets existants de l'Union. Tout en rappelant son soutien à la poursuite de la FRT, ils ont affirmé que, compte tenu de la situation tendue dans le cadre de la rubrique 4 pour répondre aux défis extérieurs, y compris la migration, le budget de l'Union devrait contribuer au financement de la deuxième tranche dans la même proportion que pour la première tranche, à savoir 1 milliard d'EUR, tandis que les États membres devraient contribuer à hauteur de 2 milliards d'EUR à son financement.

Compte tenu des préoccupations récentes en matière de sécurité dans l'ensemble de l'Union, le financement au titre de la rubrique 3 devrait accorder une attention particulière aux mesures qui permettront **d'améliorer la sécurité** des citoyens de l'Union.

Les députés estiment qu'un soutien supplémentaire est nécessaire dans le domaine de la **justice et des affaires intérieures**, tel que l'Agence de coopération policière et judiciaire de l'Union européenne (EUROPOL), l'Agence européenne pour la formation des forces de l'ordre (CEPOL), l'Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes informatiques à grande échelle (eu-LISA), l'Unité de coopération judiciaire

(Eurojust) et le nouveau Parquet européen qui, en raison du surplus de travail et de tâches, ont été confrontés au cours des années passées à un déficit en personnel et en financement.

Une partie de la solution au problème des **migrations et des réfugiés** consiste à s'attaquer aux causes profondes des migrations et à consacrer des moyens financiers suffisants aux instruments internes et externes qui visent à s'attaquer à des problèmes tels que la pauvreté, le manque d'emploi, l'éducation et les possibilités économiques, l'instabilité, les conflits et le changement climatique dans le voisinage européen et en Afrique. Les députés sont d'avis que l'Union devrait faire un **usage optimal des moyens financiers de la rubrique 4**, qui se sont révélés insuffisants pour relever tous les défis extérieurs de manière égale.

En ce qui concerne **l'administration**, les députés ont estimé que les coupes opérées par le Conseil sont injustifiées et ne reflètent pas les besoins réels. Ils ont suggéré de rétablir le PB 2019 pour toutes les dépenses administratives de la Commission, y compris les dépenses administratives et d'appui à la recherche des rubriques 1 à 4.

Les députés ont proposé de fixer le niveau global des crédits pour 2019 à **166.340.415.936 EUR** en crédits d'engagement et **149.349.039.470 EUR** en crédits de paiement. Ils ont ensuite formulé une série d'observations et de recommandations pour chaque sous-rubrique du budget et pour chaque institution de l'Union, conformément à leurs vues budgétaires générales.

Budget général 2019: toutes sections

2018/2046(BUD) - 24/10/2018 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté, par 389 voix pour, 158 contre et 123 abstentions, une résolution relative à la position du Conseil sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2019.

Le Parlement a fixé le niveau global des crédits pour 2019 à 166.340.415.936 EUR en crédits d'engagement et à 149.349.039.470 EUR en crédits de paiement, ce qui représente une **augmentation de 721.061.034 EUR en crédits d'engagement** par rapport au projet de budget 2019.

Dans sa résolution, le Parlement a réaffirmé ses **priorités politiques** adoptées dans ses résolutions du [15 mars 2018](#) sur les orientations générales et du [5 juillet 2018](#) sur le mandat relatif au trilogue, à savoir la croissance durable, l'innovation, la compétitivité, la sécurité, la lutte contre les causes profondes des réfugiés et des flux migratoires, la gestion des flux de réfugiés et de migration, la lutte contre le changement climatique et la transition vers une énergie durable, et une attention particulière aux jeunes.

Les députés ont souligné qu'avant le retrait du Royaume-Uni de l'Union, l'Union avait besoin des ressources financières nécessaires pour relever efficacement les nombreux défis et priorités susmentionnés.

Coupes proposées par le Conseil

Le Parlement a **rétabli toutes les réductions proposées** par le Conseil au projet de budget 2019 dans toutes les rubriques du cadre financier pluriannuel (CFP), avec des exceptions limitées dans la rubrique 4 (L'Europe dans le monde) et la sous-rubrique 1b (cohésion économique, sociale et territoriale). Pour pouvoir financer tous les besoins urgents, et compte tenu des marges très limitées, voire inexistantes, dans certaines rubriques du CFP en 2019, tous les moyens que prévoit le règlement CFP en matière de **flexibilité** devraient être déployés.

Compétitivité pour la croissance et l'emploi

Les députés ont rejeté les réductions injustifiées du Conseil à la sous-rubrique 1a, d'un montant de 794 millions d'EUR, qui représentent un peu plus de la moitié des réductions proposées dans les crédits d'engagement des diverses rubriques du CFP, faisant observer que ces réductions allaient à l'encontre des priorités politiques déclarées du Conseil. Ils ont **augmenté le niveau des crédits d'engagement de la sous-rubrique 1a de 566.773.112 EUR**, augmentation qui sera financée par la marge disponible et par une nouvelle mobilisation de la marge globale pour les engagements.

Le Parlement a refusé d'accepter les réductions proposées pour les programmes présentant la plus forte valeur ajoutée européenne, par exemple ceux **d'Horizon 2020 et du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)**, deux programmes déjà affectés par des redéploiements en faveur du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS). Il a par conséquent décidé **d'augmenter les enveloppes des programmes essentiels** pour stimuler la croissance et l'emploi et lutter contre le changement climatique, à savoir Erasmus+, le programme de recherche Horizon 2020, le programme pour la compétitivité des entreprises et des PME (COSME), le MIE et l'EaSI.

Cohésion économique, sociale et territoriale

Compte tenu des défis posés par le chômage des jeunes, les députés ont décidé de fixer des **crédits plus élevés (580 millions d'EUR en 2019) en faveur de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ)**. Ils ont demandé aux États membres d'accélérer la mise en œuvre des programmes relevant de la politique de cohésion pour rattraper les retards. En outre, ils ont proposé d'augmenter les crédits consacrés à la préparation aux catastrophes dans l'Union.

Croissance durable: ressources naturelles

Le Parlement a pris acte des réductions de 310 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 328,13 millions d'EUR en crédits de paiement décidées par le Conseil, tout en estimant que la lettre rectificative de la Commission devait rester la base de toute révision fiable des crédits du FEAGA. Il a dès lors rétabli les montants inscrits au projet de budget 2019 dans l'attente de l'examen de cette lettre rectificative lors de la procédure de conciliation.

Le Parlement a également décidé i) une augmentation des crédits de **l'aide d'urgence**, en particulier pour soutenir la viande porcine face à la peste porcine africaine; ii) une augmentation de 20 millions d'EUR pour le **Fonds européen agricole pour le développement rural** (Feader) afin de promouvoir l'innovation dans les secteurs agricole et forestier; iii) une hausse de 15,6 millions d'EUR des crédits en faveur des **actions pour le climat**.

Sécurité et citoyenneté

Le Parlement estime qu'un financement supplémentaire est nécessaire dans le domaine des **réfugiés et de la migration**, compte tenu des besoins imprévisibles qui pourraient survenir à l'avenir. Il a par conséquent doté le Fonds «Asile, migration et intégration» de **crédits supplémentaires**, afin de soutenir la migration légale vers l'Union, de faciliter l'intégration effective des ressortissants de pays tiers et de renforcer des stratégies de retour équitables et efficaces.

Les députés ont également proposé i) d'accroître les crédits budgétaires du **Fonds pour la sécurité intérieure** (FSI), dans le but de soutenir davantage la gestion des frontières et de fournir une assistance aux victimes d'actes terroristes, et ii) d'augmenter les crédits budgétaires et les effectifs d'Europol, de l'Agence européenne pour la formation des forces de l'ordre (CEPOL), de l'Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes informatiques à grande échelle (eu-LISA), d'Eurojust et du Parquet européen.

Le Parlement a déploré les réductions arbitraires de plus de 35 millions d'EUR en crédits d'engagement effectuées par le Conseil dans de nombreux programmes des domaines de la **culture, de la citoyenneté, de la justice et de la santé publique** sans tenir compte des excellents taux d'exécution de ces programmes. Il a rétabli les montants de toutes les lignes au moins au niveau du projet de budget et proposé des augmentations supplémentaires pour certaines lignes.

L'Europe dans le monde

Le Parlement a décidé de rétablir la quasi-totalité des montants réduits par le Conseil et de **renforcer la rubrique 4 de 425,4 millions d'EUR au-dessus du projet de budget 2019**, tout en réduisant les lignes liées à la **Facilité en faveur des réfugiés en Turquie** (FRT) et à la Turquie et en ne rétablissant pas certaines baisses de crédits du Conseil, ce qui donne une réduction totale des crédits de 1,24 milliard d'EUR, et donc une différence nette de -819,1 millions d'EUR par rapport au projet de budget 2019 pour la rubrique 4.

Les députés ont:

- renforcé certaines lignes budgétaires ayant un lien avec les **causes profondes des migrations et les défis humanitaires** qui en découlent dans le voisinage méridional, notamment en Libye. Ils ont par conséquent décidé d'affecter plus de ressources à l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD) et au volet méridional de l'instrument européen de voisinage (IEV) afin d'anticiper également la pression qui continuera de peser sur l'IEV en 2019;
- réaffirmé que le ratio actuel entre la contribution à la **FRT** provenant du budget de l'Union (1 milliard d'EUR) et celle des États membres (2 milliards d'EUR) devrait être maintenu pour le financement de la deuxième tranche de la FRT. Le Parlement a décidé en conséquence de **réduire les contributions du budget de l'Union de 1,45 milliard d'EUR à 450 millions d'EUR**, la différence devant être financée par les contributions bilatérales des États membres;
- décidé d'accroître la dotation de **l'instrument d'aide de préadhésion** (IAP II) pour les Balkans occidentaux.

Administration

Le Parlement a estimé que les coupes du Conseil n'étaient pas justifiées et ne tenaient pas compte des besoins réels. Il a donc rétabli les montants du projet de budget 2019 pour toutes les dépenses administratives de la Commission, y compris les dépenses administratives et de soutien à la recherche des rubriques 1 à 4.